



Olivette et Jardin de Langel

CONTRAT DE LOCATION PARC – JARDIN DE LANGEL

Nom-Prénom:

Adresse:

Mail:

Téléphone:

Objet: location du Parc au Domaine Olivette et Jardin de Langel pour un événement qui se déroulera le

Contrat passé entre l'association Le Jardin de Langel et la famille

Le Jardin de Langel s'engage:

à mettre à la disposition de la famille et de leurs invités le parc du domaine de Langel et son dispositif d'éclairage.

La famille s'engage:

- à respecter les lieux (prendre notamment garde au risque d'incendie, ne pas jeter les mégots par terre). Les confettis non biodégradables sont interdits sur les extérieurs.
- avoir souscrit une assurance responsabilité civile location pour le parc (fournir attestation)
- rendre le parc propre, sans dégâts sur les plantes ou autres installations extérieures – évacuer les mégots et poubelles.

Durée et prix de la location (option à cocher)

<input type="checkbox"/>	Forfait weekend avec la location de la salle : veille à midi jusqu'au lendemain à 17h	250€
<input type="checkbox"/>	Forfait journée avec la location de la salle jusqu'à 21h maximum	150€

Le prix total de la location est de .

Modalités de paiement: espèce ou chèque à l'ordre du Jardin de Langel.

Le règlement de la location, ainsi qu'un chèque de caution de 300€ à l'ordre du Jardin de Langel sera demandé au moment de la prise de possession des lieux.

Le chèque de caution ne sera pas mis à l'encaissement. Il sera restitué dans la semaine qui suit l'événement en main propre, déduction faite des frais de réparation des dégâts dûment constatés qui auraient pu être occasionnés sur les installations des lieux mis à disposition.

Signature des contractuels précédée de la mention lu et approuvé.

Fait en 2 exemplaires. Retourner un exemplaire signé.

Le Jardin de Langel

Famille